MOTION DES ÉLUS DU CSE OUTRE-MER (DOPOM)

Au CSE extraordinaire du 27 octobre 2026

Réunis en séance extraordinaire le 27 octobre 2026, les élus du CSE Outre-mer ont examiné le dossier relatif au déménagement du CDA/CECOM de Malakoff vers MFTV.

Ils constatent que le projet présente toujours les mêmes lacunes, déjà signalées lors des précédentes séances :

- Un système incomplet et non stabilisé
- Un plan de formation insuffisant, voire inexistant
- Un périmètre d'activités du superviseur non défini
- Un périmètre d'activités du technicien du CECOM non défini
- Une formation des renforts (techniciens et chefs de chaîne) irréaliste au regard du calendrier proposé.

Les élus déplorent en outre un manque de loyauté de la part de l'équipe projet, ainsi que l'absence de réponse aux préoccupations exprimées par les salariés.

Ils ont pris note de la date du 6 novembre, qui conditionne la suite du projet. Au vu de l'ensemble de ces éléments, ils considèrent que la direction n'aura d'autre choix que de reporter la date de bascule.

Les élus demandent en conséquence à la direction :

- De reporter la date de bascule tant que ces conditions ne seront pas remplies ;
- De communiquer un calendrier précis de stabilisation du système, de définition des périmètres d'activités et de formation
- De répondre par écrit aux préoccupations des salariés

A Paris le 27/10/26

Voté à l'unanimité des élus

La CFDT, la CGT, FO et le SNJ s'associent